



ABONNEMENTS

Un an Six mois:
Suisse Fr. 6»— Fr. 3»—
Union postale » 12»— » 6»—
Les abonnements étrangers se paient d'avance.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

ANNONCES

suisse 20 d., offres et demandes
de place 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consuls suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 32, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

Les groupements professionnels horlogers et le ralentissement des affaires

A diverses reprises, parlant des groupements professionnels horlogers qui se sont fondés depuis deux ou trois ans et englobent, à peu d'exceptions près, toutes les branches de l'horlogerie, nous avons exprimé l'opinion que durant la période de grandes affaires qui régnait alors, tout marcherait à souhait et que la première épreuve sérieuse que nos syndicats, tant patronaux qu'ouvriers, auraient à surmonter, serait la prochaine crise.

Sommes-nous au début d'une période de crise? C'est une question à laquelle il est malaisé de répondre d'une façon précise. Le fait est qu'il y a moins de travail en fabrique, que de gros stocks existent à l'étranger, que la demande, pour certains marchés du moins, est hésitante; enfin, qu'une certaine incertitude a fait suite à la belle confiance et à l'élan des derniers mois.

S'il n'y a pas commencement de crise, il y a certainement un notable ralentissement dans les transactions, qui se traduit par moins de travail chez les catégories d'ouvriers occupés dans les branches de l'horlogerie où l'on ne peut rien produire en vue du stock, — monteurs de boîtes, décorateurs, parties de la terminaison de la montre, etc.

Et la grande loi de l'offre et de la demande, dont on peut, par l'entente, atténuer les effets, mais qui dominera la situation industrielle et commerciale tant que durera le régime capitaliste qui nous régit, est à la veille de nous démontrer à nouveau, que le salaire baisse quand le travail est plus offert que demandé, comme elle nous a prouvé, durant les années de grandes affaires, que ce même salaire hausse quand le travail est plus demandé qu'offert.

Il sera intéressant de voir par quels moyens et dans quelle mesure les syndicats horlogers sauront maintenir les situations acquises, tout particulièrement le taux des salaires, qui fut facilement relevé dans la période où le travail fut plus demandé qu'offert.

Ce qu'il faut craindre surtout, c'est que,

à un moment donné, le syndicat puisse cesser d'être avantageux à l'un ou à l'autre de ses membres. Il est de toute évidence qu'on n'entre pas dans un groupement professionnel pour le seul plaisir d'en faire partie; il faut y trouver tout à la fois, une amélioration des conditions générales du métier auquel on appartient et, en plus, des avantages personnels qui se puissent évaluer et chiffrer.

Le jour où ces conditions ne sont plus remplies, la préoccupation maîtresse du syndiqué est de reprendre sa liberté d'allure et d'activité.

Or, ces conditions risquent de ne plus être remplies quand survient la crise ou un ralentissement d'affaires un peu prolongé. Il se produit alors un déplacement dans les commandes, dont le résultat est que les uns continuent à être occupés d'une façon suivie, alors que d'autres n'ont du travail qu'une partie de la journée.

Ces derniers, ne trouvant plus, dans le syndicat, des conditions normales d'existence, seront tout naturellement conduits à examiner si, en s'affranchissant des obligations qu'il leur impose, en redevenant en possession complète de leur libre arbitre, ils n'arriveront pas à regagner le terrain qu'ils sont en train de perdre. Qu'ils représentent le quart ou le tiers de l'effectif des patrons groupés, et le syndicat sera frappé à mort.

Un remède préventif existe, et c'est le seul: la diminution des heures de travail dans tous les établissements du groupement.

C'est ce qu'ont compris les fabricants de boîtes en or, dont la vigilance n'est jamais en défaut et qui sont à la veille de prendre une décision sur cette importante mesure. Ils la prendront, nous l'espérons vivement, dans un sens affirmatif, qui pourrait se traduire par la suppression complète, jusqu'à meilleur état des affaires, du travail du samedi.

Certains établissements, ceux qui sont encore régulièrement occupés, en subiront quelque dommage. Mais il sera, c'est certain, cent fois moins préjudiciable à leur véritable intérêt que celui qui résulte-

rait de la dissolution du groupement. Et puis, ils auront prouvé que le principe de solidarité, qui est à la base de la Société des fabricants de boîtes de montres en or, n'est pas un vain mot.

Ce sera d'un excellent exemple pour les autres groupements horlogers.

* * *

Nous avons consacré quelques lignes, dans notre dernier numéro, au renouvellement, actuellement à l'étude, de la convention qui lie patrons et ouvriers monteurs de boîtes en or. Qu'on nous permette d'y revenir; nous le ferons, en nous plaçant au seul point de vue des intérêts généraux de l'horlogerie.

La tendance naturelle des groupements ouvriers est d'obtenir, en faveur de leurs membres, des augmentations de salaires leur permettant, en premier lieu, de rétablir l'équilibre rompu par l'augmentation du prix de la vie, dont souffrent, il faut le reconnaître, toutes les classes de la population, et d'améliorer, si possible, leurs conditions d'existence.

Cette préoccupation est absolument légitime. Mais dans l'application c'est une question de mesure.

Il est à remarquer que le succès d'un groupement ouvrier dans une revendication touchant les salaires, est immédiatement suivi d'un mouvement analogue dans d'autres branches de la même industrie; ce qui est d'ailleurs dans la logique des choses.

Comme les hausses de prix de revient se traduisent, nécessairement, par une augmentation du prix de vente de l'objet complet, il faut savoir ne pas dépasser la limite au-delà de laquelle le consommateur ne pourra plus acheter; la limite aussi, au-delà de laquelle nous ferons le jeu de la concurrence.

A force d'augmentations successives, à chaque renouvellement de conventions dans les industries où il en existe, ou faites à propos de tout et de rien, là où les syndicats ouvriers ne sont liés par aucune entente avec les patrons, nous arriverons forcément à dépasser cette limite et à provo-

quer, nous-mêmes, ces deux conséquences fâcheuses : la mévente et le développement de la concurrence.

On objectera qu'il faudra toujours acheter une montre, parce que tout le monde a besoin de savoir l'heure. Oui, sans doute; mais on aura une montre au lieu d'en avoir deux ou trois, et il se produira un déplacement dans les catégories de montres achetées.

Au lieu d'acquérir une montre à boîte en or, que le client trouvera décidément trop chère, on achètera une montre à boîte en argent ou même en métal.

De là, perturbation grave dans notre ménage intérieur et diminution du bénéfice réalisé par l'ensemble de nos fabricants.

La Fédération des ouvriers monteurs de boîtes émet-elle, à propos du renouvellement de la convention qui la lie avec les patrons de la boîte en or, des prétentions excessives? Nous n'en savons rien et nous espérons vivement qu'elle restera, en fin de compte, dans des limites raisonnables.

Notre but, en écrivant ce qui précède, est simplement de l'engager à étudier le problème du renouvellement de la convention qui expirera le 15 avril prochain, en tenant compte de tous les éléments qui le composent; et, en ce qui a trait plus spécialement aux augmentations des tarifs et de la main d'œuvre, de s'en tenir à ce que les conditions du marché de l'horlogerie permettent de réaliser.

La Fédération des ouvriers monteurs de boîtes, dirigée par des hommes de bon sens et d'expérience, saura, nous en sommes persuadés, ne pas dépasser la limite du possible.

Nous ne pouvons mieux terminer ces quelques réflexions, qu'en reproduisant les conclusions de l'exposé fait par le Comité de direction de la Société des fabricants de boîtes de montres en or, et adressé aux délégués de la Fédération des ouvriers monteurs de boîtes.

* * *

Conclusions de l'exposé du Comité de direction de la Société des fabricants de boîtes en or.

« Si nous envisageons la situation actuelle de l'horlogerie à un point de vue général et les conséquences d'une hausse de salaires en ce moment, nous vous dirons que nous estimons le salaire de nos ouvriers supérieur à tout ce qui existe dans toutes les branches de cette industrie et que pour nous il nous paraît être largement rétribué et avoir bénéficié, dans une grande mesure, de l'amélioration que les patrons n'ont pu obtenir qu'à force de luttés et d'énergie, pour les sortir d'une situation intenable qui les conduisait à la ruine.

« Nous considérons que cette amélioration n'est pas même suffisante pour pouvoir comparer les résultats honnêtes et loyaux que l'on est en droit d'espérer de l'exercice d'une semblable industrie avec ceux des autres industries de notre pays et néanmoins nous sommes obligés de mettre un terme à nos justes revendications et un arrêt complet à de nouvelles hausses pour ne pas compromettre et peut-être ruiner le résultat acquis par trois ans d'efforts et de persévérance et pour ne pas nous voir retomber dans la situation antérieure par l'écroulement successif de tout l'effort syndical et colossal fait jusqu'à ce jour.

« Sans vouloir refuser dans l'avenir toute amélioration des salaires actuels nous comprenons la situation présente comme suit :

« Toute augmentation de salaire chez nos ouvriers devrait être répercutée sur nos fabricants d'horlogerie, puisqu'il nous est impossible d'y satisfaire par nous-mêmes, sans retomber dans notre ancienne position, ce à quoi nous nous refusons d'une manière absolue.

« Or, les hausses des différentes parties de la montre ont amené et obligé les fabricants d'horlogerie à se grouper et à faire accepter, par l'étranger, une situation nouvelle, depuis le 1^{er} janvier de cette année, comportant une hausse sensible et une restriction de crédit. Les grossistes étrangers, qui n'ont jamais assisté à un pareil revirement dans le monde horloger, n'ont encore qu'une confiance relative dans la solidité de ce syndicat des fabricants de montres or et sur sa durée et préfèrent attendre les événements, en écoulant leur marchandise en stock, plutôt que de faire de nouvelles commandes et de nouveaux achats.

« Cette situation ne prendra fin que lorsque le besoin réel de marchandises se fera sentir. Si le Syndicat des fabricants de montres en or résiste à cette situation, ce que nous espérons, cela amènera également un changement forcé dans les relations entre le grossiste et l'horloger, mais il n'est pas nécessaire de réfléchir longtemps pour en arriver à la déduction logique qu'il faut accorder un délai d'une certaine durée pour faire accepter un pareil changement et que la stabilité s'impose si l'on ne veut pas tout compromettre.

« La situation en est là avec nos fabricants d'horlogerie et leurs déclarations très catégoriques ne nous laissent aucun doute sur l'attitude qu'ils prendraient en présence de nouvelles augmentations de notre part et la réception qu'ils nous prépareraient. C'est pourquoi nous croyons que la prudence la plus élémentaire nous commande la statu quo dans le moment actuel, pour procurer, si possible, un peu de stabilité au marché horloger qui en a grand besoin et ne pas rompre une entente cordiale qui paraît vouloir se dessiner entre fabricants et fournisseurs des différentes parties de la montre, d'autant plus que nous la croyons utile aux intérêts généraux de l'industrie horlogère.

« Dans ces conclusions nous vous invitons Messieurs les délégués de la Fédération ouvrière, à examiner sérieusement les objections que nous vous exposons et qui sont diamétralement opposées à vos propositions et à vos désirs.

« Nous espérons que les discussions qui suivront sur les rapports que nous vous présentons seront toujours courtoises et dignes des représentants de l'industrie horlogère; et, quelle que soit la solution donnée au projet que vous nous soumettez nous comptons sur votre loyauté et votre bon sens pour chercher à continuer une entente qui a donné pour tout le monde de bons résultats, en regardant surtout et ne tenant compte que de l'intérêt général de notre industrie. »

Nous avons hâte d'ajouter que si, au début des tractations, de sérieuses divergences de vue — inséparables de toute première discussion — se sont produites, un terrain d'entente nous paraît avoir été

trouvé, grâce au bon vouloir et au sincère désir, témoignés de part et d'autre, d'arriver à une solution qui consacre l'entente nécessaire et durable entre patrons et ouvriers monteurs de boîtes en or.

Brevets d'invention

Horlogerie et Bijouterie

LISTE DES DESSINS ET MODÈLES

Dépôts.

- N° 13972. 15 février 1907, 7 1/2 h. p. — Ouvert. — 28 modèles. — Articles d'horlogerie et de bijouterie. — *Antoine Ramaz*, Genève (Suisse). Mandataire: E. Imer-Schneider, Genève.
- N° 13978. 19 février 1907, 10 3/4 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Montres de poche en toutes grandeurs et hauteurs. — *Paul-D. Nardin*, Locle (Suisse). Mandataire: F. Homberg, Berne.
- N° 13979. 19 février 1907, 12 h. m. — Ouvert. — 2 modèles. — Mouvements de montres. — *Baumgartner frères*, Granges (Soleure, Suisse).
- N° 13985. 21 février 1907, 6 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibres de montres. — *Ariste Calame fils*, Locle (Suisse). Mandataire: Hermann Schlee, Chaux-de-Fonds.
- N° 13990. 22 février 1907, 7 1/2 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Char-support de l'axe du balancier dans une montre. — *Wilhelm Kenel*, Porrentruy (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds.
- N° 13991. 19 février 1907, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Pendant, couronne et anneau pour montres de poche en or, argent, acier et métal. — Fabrique d'horlogerie de *Rauschenbach's Erben*, anciennement International Watch Co, Schaffhouse (Suisse).
- N° 13992. 9 février 1907, 8 h. p. — Cacheté. — 3 modèles. — Machine avec chargeur pour le taillage des pignons coulants. — *Waltham Machine Works*, Waltham (E.-U. d'Am.). Mandataire: L.-A. Gindrat, Bienne.
- N° 13993. 20 février 1907, 7 1/2 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Horloge pedestral avec réclame. — « *Magneta* », *Fabrique d'horloges électriques A. G.*, Zurich (Suisse). Mandataire: E. Blum & Co, Zurich.
- N° 13999. 25 février 1907, 5 1/2 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Fourchette d'échappement. — *Ed. Kummer*, Bettlach (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds.

Modifications.

- N° 6862. 28 février 1900, 6 1/2 h. p. — Ouvert. — 3 modèles. — Calibres de montres. — *Société d'Horlogerie de Genève*, Genève (Suisse). Mandataire: E. Imer-Schneider, Genève. — Transmission selon déclaration notariée du 21 février 1907, en faveur de *Gallet & Co*, Fabrique d'Horlogerie Electa, Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds; enregistrement du 22 février 1907.
- N° 8339. 10 décembre 1901, 6 3/4 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibres de montres. — *Société d'Horlogerie de Genève*, Genève (Suisse). Mandataire: E. Imer-Schneider, Genève. — Transmission selon déclaration notariée du 21 février 1907, en faveur de *Gallet & Co*, Fabrique d'Horlogerie Electa, Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds; enregistrement du 22 février 1907.
- N° 10803. 3 mai 1904, 6 3/4 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Mouvement de montre. — *Société d'horlogerie Electa*, Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds. — Transmission selon déclaration notariée du 21 février 1907, en faveur de *Gallet & Co*, Fabrique d'Horlogerie Electa, Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds; enregistrement du 22 février 1907.
- N° 13303. 6 juin 1906, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Mouvements de montres. — *Société d'Horlogerie Electa, Ancienne Société d'Horlogerie de Genève*, Chaux-de-Fonds (Suisse). — Transmission selon déclaration notariée du 21 février 1907, en faveur de *Gallet & Co*, Fabrique d'Horlogerie Electa, Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds; enregistrement du 22 février 1907.

N° 13661. 4^{er} novembre 1906, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Raquetterie. — *Société d'Horlogerie Electa, Ancienne Société d'Horlogerie de Genève*, Chaux-de-Fonds (Suisse). — Transmission selon déclaration notariée du 22 février 1907, en faveur de *Gallet & Co*, Fabrique d'Horlogerie Electa, Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire : A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds; enregistrement du 22 février 1907.

Prolongations.

N° 8417. 18 janvier 1902, 5 h. p. — (II^e période 1907/1912.) — 2 modèles. — Calibres de montres. — *Fabrique d'Ebauches de Sonceboz*, Sonceboz (Suisse); enregistrement du 25 février 1907.

N° 8418. 20 janvier 1902, 7 1/4 h. p. — (II^e période 1907/1912.) — 7 modèles. — Fonds de boîtes de montres décorés. — *Pierre Frainier & ses Fils*, Morteau (Doubs, France). Mandataire : A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds; enregistrement du 21 février 1907.

N° 8430. 25 janvier 1902, 8 h. p. — (II^e période 1907/1912.) — 10 modèles. — Fonds de boîtes de montres décorés. — *Holy Frères*, St-Imier (Suisse). Mandataire : A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds; enregistrement du 19 février 1907.

N° 8658. 29 avril 1902, 6 1/2 h. p. — (II^e période 1907/1912.) — 1 modèle. — Calibres de montres. — *E. Kohn*, Genève (Suisse). Mandataire : E. Imer-Schneider, Genève; enregistrement du 21 février 1907.

Radiations.

N° 3996. 24 décembre 1896. — 1 modèle. — Calibre de montre.

N° 3999. 30 décembre 1896. — 3 modèles. — Calibres de montres.

N° 8363. 18 décembre 1901. — 1 modèle. — Montre.

N° 8370. 27 décembre 1901. — 1 modèle. — Calibre de montres.

N° 8378. 30 décembre 1901. — 1 modèle. — Ebauches de montres.

LISTE DES BREVETS D'INVENTIONS

Enregistrements.

Cl. 64, n° 37041. 26 mai 1906, 8 h. p. — Montre-broche. — *F. Ames-Droz*, 64, rue du Stand, Genève (Suisse). Mandataire : E. Imer-Schneider, Genève.

Cl. 64, n° 37042. 21 juillet 1906, 5 1/2 h. p. — Mécanisme de remontoir et de mise à l'heure. — *Henri Sandoz*, fabricant d'horlogerie, Tavannes (Suisse). Mandataire : A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds.

Cl. 65, n° 37043. 4 juillet 1906, 6 1/2 h. p. — Plaque métallique pour cadrans. — *A. Co-sandier*, fab^r de cadrans, Soleure (Suisse). Mandataire : A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds.

Radiations.

Cl. 64, n° 27052. Double chronographe.

Cl. 64, n° 28542. Montre avec notice explicative.

Cl. 64, n° 34980. Mouvement de montre.

Cl. 65, n° 30361. Horloge.

Nouvelles diverses

Paris, port de mer. — Paris, port de mer, a toujours des partisans, qui reviennent à la charge de temps à autre.

Mardi, la 6^e commission municipale de Paris a pris connaissance d'une proposition de M. Jolibois, tendant à la création d'un port maritime à Paris, avec canalisation de la Seine depuis Rouen. Elle a ajourné son étude.

Correspondance particulière

La Chaux-de-Fonds, 18 mars 1907.

Monsieur le Rédacteur
de la *Fédération horlogère suisse*
En Ville.

Très honoré Monsieur,

Nous remarquons que dans l'article intitulé « La réforme des termes de paiement » (*Fédéra-*

tion horlogère suisse, n° 49) vous étendez à l'Association des grossistes en horlogerie d'Allemagne les décisions prises par l'Association des grossistes de l'industrie des métaux précieux. Il en résulte que la conclusion de votre article englobant les grossistes de ces deux associations n'est pas l'expression de la réalité. Nous sommes en mesure au contraire de vous déclarer que l'association des grossistes en horlogerie d'Allemagne désire une entente avec notre syndicat.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Comité de Direction
du Syndicat des fabricants suisses de montres or :

Le 2^{me} vice-président : Le vice-secrétaire :
ALBERT MOSMANN. LÉON VUILLE.

Nous remercions nos correspondants d'avoir remis les choses au point.

Réclamations

concernant la distribution du journal

Les abonnés de la « *Fédération horlogère* » qui auraient une réclamation à formuler au sujet de la distribution, sont priés de l'adresser au bureau de poste respectif et non à notre Administration, chaque bureau recevant régulièrement le nombre d'exemplaires à sa liste d'abonnés.

La poste étant responsable de la distribution du journal, n'admet d'autres réclamations que celles faites directement par l'abonné auprès du bureau qui le dessert.

Cote de l'argent

du 20 mars 1907

Argent fin en grenailles . . . fr. 120.— le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des litres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 122.— le kilo.
Change sur Paris fr. 100.05

NARDIN, CHRONOMETRES

LE LOCLE et GENÈVE II 1505 C
227 PRIX D'OBSERVATOIRES

MARINE ET POCHE ET COMPLIQUÉS

Montres simples de précision par procédés mécaniques 456

Aciers Americains

SPÉCIALITÉS :

Aciers fondus au creuset pour outils

les plus fins, de toute qualité et trempe pour tous les usages. Egalité de qualité garantie

DISQUES A FRAISER avec double recuite, forgés d'après un procédé unique et spécial II 3865 Q

Toles d'acier au creuset et acier d'argent

Acier poli comprimé de première qualité pour transmissions, etc.



PARIS 1900, GRAND PRIX

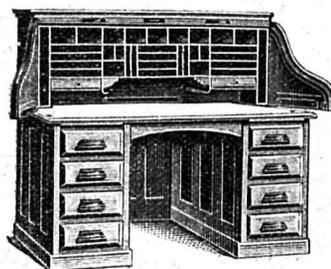
Grand choix chez les seuls représentants pour la Suisse :

AFFOLTER, CHRISTEN & C^{IE}, BALE

FERS ET ACIERS EN GROS

Kaiser & Co, Berne

Maison spéciale pour installation de bureaux



Toujours en magasin prêt à livrer plusieurs centaines de tables à écrire, pupitres à jalousie roulantes, pupitre droits, tables de bureau, chaises, armoires, etc., etc...

Confection extra d'entreprise de toute une installation suivant plans. Fabrique de 1^{er} ordre. Qualité insurpassable. Garantie. Prix très bon marché. Premières références. II 687 C 86

Catalogue illustré envoyé sur demande.

Spécialité de montres 14 lignes

Ancres soignées, et cylindre bon courant

Tous genres de boîtes

Daniel-Abel Gindrat
Tramelan

II 339 J

430

Usine électrique Fabrique de pierres fines pour l'horlogerie Installations modernes
Spécialité: Genres soignés et trous olivés
Fritz Lüthy & C^{ie}, Pieterlen, Perles (Suisse)
EXPORTATION II 4862 C 272 EXPORTATION

Fabrique de blocs à colonnes et d'étampes à découper
GEORGES RUSSBACK-MATILE

9, Jaquet-Droz LA CHAUX-DE-FONDS Jaquet-Droz, 9

Plus de 30 modèles en magasin. Catalogue à disposition.

La maison livre également les séries de blocs sans matrice.

TÉLÉPHONE II 4396 C 1288 **Construction moderne**
Adresse télégraphique « **Bacmat** » Chaux-de-Fonds.

SOCIÉTÉ D'HORLOGERIE DE MAICHE
 au capital de fr. 250,000

**Fabrication d'échappements
 ancre, Roskopf, cylindre**
 sur tous calibres et pointage

Pivotage mécanique
 garanti interchangeable au 100^{me} de m/m

Machines et procédés brevetés France et étranger

Prix défiant toute concurrence à qualité égale

Production journalière: 50 grosses d'échappements

H 1892 C Directeur: H. Rotschi 274

SANDOZ WATCH CO

Fabrique à St-Imier

Bureau de ventes à LA CHAUX-DE-FONDS

Montres **ULTRA-PLATES**, hauteur 18 douz.
PLATES, hauteur 26 douz.
 Montres **10 et 19" Cassolettes**
 Boîtes et emboîtages brevetés
 Montres **19" plates**
 Interchangeabilité garantie
 Prix avantageux

Répétitions en tous genres
 avec et sans chronographe

CHRONOGRAPHES-COMpteurs
Ultra-plats, hauteur av. chr. 24 douz.
 Idem **Extra-plats**, 16 à 19 lignes.
 Idem **Hauteur normale**. 4124



DÉPOSÉE

Marques déposées :
 PEPITA
 PAPILLON
 PRIMEVÈRE
 OPERA
 ONYX

**FABRIQUE DE RESSORTS
 DE MONTRES SOIGNÉS
 EMILE GEISER**

GENÈRES

SPECIALITÉ:
 RESSORTS A
 DEVELOPPEMENT
 CONCENTRIQUE
 RESSORTS AMÉRICAINS
 ET MONTRES DE
 PRÉCISION

RESSORTS
 AVEC
 ET GENÈRES
 AMÉRICAINS
 RESSORTS
 MONTRES ET
 REMISES

CHAUX-DE-FONDS
 RUE DE LA TUILERIE N° 42
 SUISSE

TÉLÉPHONE 15

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE GEISER CHAUX-DE-FONDS.



Cadrans

grande variété, fabricant la série bon
 courant et soignée

Genre spécial pour l'exportation

J. Arnould
St-Imier 4392

H 9342 J

A Messieurs les Fabricants

Spécialité de gravures sur fonds galonnés ou plaqués en
 plein, sujets ou ornements. — Spécialité de genre français"grave-
 vure or et argent. Incrustations sur fonds argent. On entre-
 prendrait des guillochés par série.

Se recommande, (Bl 406 Y) 313

Hri Grau & Cie,
 Faubourg du Lac, 65, BIENNE.

BANQUE FÉDÉRALE (S. A.)
LA CHAUX-DE-FONDS

Comptoirs: Bâle, Berne, Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne, St-Gall,
 Vevey, Zurich.

Capital social: fr. 30.000.000 Réserve: 5.250.000

Ouvertures de comptes courants dé-
 biteurs et créanciers. Achat et vente de titres et coupons.
 Escomptes et recouvrements d'effets Avances sur titres suisses et étran-
 sur la Suisse et l'Etranger. gers. H 1852 C 254

Dépôts d'argent à terme: sur livret de Matières précieuses.
 dépôt 3 3/4%: ferme jusq. 5 ans 4%. Garde de titres et leur gérance.
 Coffrets à louer (Safe-Deposit).

JRÉNÉE AUBRY
 LA CHAUX-DE-FONDS

PRIX SANS CONCURRENCE · VENTE AU COMPTANT ·

MONTRÉS 8-15-30 JOURS BREVETÉES
 Toutes grandeurs depuis 12 lig. à 42 lig.

NOUVEAUX GENRES BREVETÉS & MODÈLES DÉPOSÉS
SUCCURSALE à VILLERS-LE-LAC
 FRANCE

Ne traite qu'avec Maisons de Gros

EXPORTATION TOUS PAYS

PENDULETTE 8 JOURS

H 1863 C 271

**FABRICATION
 D'HORLOGES ÉLECTRIQUES
 de Précision**

Nouvelle invention brevetée

Nouveaux Régulateurs électriques,
 à sonnerie, heures, quarts et trois quarts, mar-
 chant plusieurs années avec 2 piles.

Horloges électriques, sans sonnerie, mar-
 chant 3 jours sans courant; peuvent être reliées
 à un réseau, soit courant continu ou alternatif,
 ou à 2 piles.

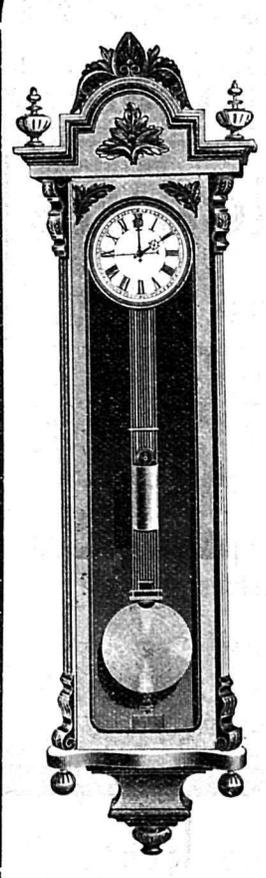
**Installations d'horloges électriques
 de précision,** avec horloges secondaires,
 pour grands établissements, fabriques, gares de
 chemin de fer, villes, etc.

**Installations spéciales d'horloges
 électriques,** avec sonnerie, pour maisons
 d'école et clochers.

**Signaux et Avertisseurs automa-
 tiques.** H 1896 C 273

Devis et catalogue sur demande.

STEIGER & BESANÇON
 5, Rue de la Paix, 5
 LA CHAUX-DE-FONDS



Une maison d'horlogerie spéciale, possédant une bonne
 réputation, avec ancienne clientèle,

désire remettre cette fabrication

à une personne sérieuse et très capable, pour la continuation.
 Etant une affaire assurée, de bon rapport, on n'exige pas
 un grand capital, si la personne possède une bonne réputation.
 Offres sous chiffres **Bl. 459 Y.** à **Haasenstein & Vogler,**
Bienne. 354

Fabrique Badollet, Genève

GENEVA WATCH CO, SUCC.

PREMIERS PRIX
A L'OBSERVATOIRE
DE GENÈVE
MÉDAILLES D'OR
DIPLOMES D'HONNEUR
GRAZ - VIENNE
PARIS - MILAN



MARQUE DE FABRIQUE
DÉPOSÉE
J. J. BADOLLET
GENÈVE

FABRICATION PAR PROCÉDÉS MÉCANIQUES
HORLOGERIE DE PRÉCISION

H 2658 C

CHRONOMÈTRES. - MONTRES SIMPLES ET COMPLIQUÉES

362

Arbres de barillets

à tous degrés d'avancement

Tiges de remontoir ébauchées et finies. Pignons coulants, Roues d'angles, etc.
H 675 J **Décolletages en tous genres** 235

FABRIQUE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE
ALLIMANN FRÈRES

Prix modérés **COURT** (Jura bernois) Exécution rapide

Fabrique de Roues ancre

Usine électrique par nouveau procédé mécanique Usine électrique
Ancienne maison **Amédée Tirolle**

ADRIEN TIROLLE, successeur

H 2141 C **CHARQUEMONT** (Doubs) 286

Roues ancres en tous genres, qualités et dentures
Spécialité de Roues pour Roskopf, de 15 à 18 dents, depuis 6 à 30 lignes
Travail soigné et bon courant. - Prix défiant toute concurrence

Une fabrique d'ébauches offre à vendre à fabricants d'horlogerie

LE CALIBRE ET LES BREVETS

suisse et français d'une nouvelle montre, 20 lignes, ancre, réveil à cloche fixe, mouvement entièrement visible, avec doubles barillets, mise à l'heure du réveil par la couronne.

Ce calibre étant entièrement terminé, elle peut fournir des ébauches tout de suite.

Ecrire sous chiffres **F 2374 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 315

FABRIQUE A VENDRE

Pour cas imprévu, à vendre une fabrique dans un centre industriel. Place pour 100 à 110 ouvriers. Force et lumière électriques installées. Transmission. Outillage, etc.

Offres par écrit, sous **B. 2446 C.**, à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 324

CADRANS MÉTAL

à cran et à pieds, dep. 1/12^{me}, secondes creusées. Grande variété. Nouveautés déposées. Prix et qualité sans concurrence. H 2903 N 663

Fabrique de cadrans du **Pasquier, Fleurier.**

Contrôle Anglais

Fabricants d'horlogerie ou monteurs de boîtes peuvent me faire parvenir, par l'entremise de **M. PAUL JACOT**, graveur-estampeur, au **Loele**, les boîtes de montres or et argent qu'ils désirent faire contrôler en Angleterre; je me chargerai de les présenter, à leurs frais, au Bureau de contrôle de Birmingham. H 2498 C 333

Tarif de conditions à disposition.

LOUIS JACOT, Hockley Hill
Birmingham

Aux fabriques de montres

Une importante maison de bijouterie visitant 500 clients en Suisse, en Italie et en France, demande la représentation de fabricants pouvant fournir des montres d'une qualité absolument garantie et dans tous les genres et variétés. Adresser les offres **Case 4878, poste Mont-Blanc, Genève.** (Hc 11428 X) 335

Importante Fabrique grosse horlogerie (tours), siège Lombardie, cherche 321

Directeur

technique avec connaissances applications électriques, et d'habiles Ouvriers constructeurs et monteurs d'horloges pour la mise sur tour. Ecrire sous **Cassetta 171 D** à **Haasenstein & Vogler, Milan.** 367

Demoiselle commis de fabrication

expérimentée, demande emploi si possible pour le 1^{er} avril. Offres s. chiffres **Yc 2712 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 367

- Chef Régleur -

Régleur connaissant bien le réglage de précision et capable de diriger un atelier, est demandé pour de suite ou époque à convenir. Place d'avenir pour personne sérieuse et capable. H 1642 C Adresser offres par écrit, avec référ., à **Rode Watch Co, La Chaux-de-Fonds.** Discretion absolue. 216

intéressé ou associé

Un horloger connaissant la fabrication dans tous ses détails, possédant capitaux, demande à entrer comme dans fabrique de fournitures d'horlogerie, vis, barillets ou fraises à tailler et à arrondir. - Adresser offres sous chiffres **M 2400 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 363

A louer pour le 1^{er} juillet 1907

un atelier

avec force hydraulique 22 mètres de long, 8 mètres de large, 26 fenêtres.

Ce local, situé au centre d'une localité industrielle, a été, jusqu'à ce jour, utilisé comme atelier de monteurs de boîtes, mais peut être utilisé pour n'importe quel genre d'industrie. H 434 D 288

S'adresser à **MM. Jacquemai frères, Delémont.**

Nouvelles montres 8 jours

Un fabricant pouvant produire séries régulières cherche clients pour tous les pays. Prix et conditions avantageux. 234

S'adresser s. chiff. **U 1752 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

CARL HEITZ, Bâle
Fabrication spéciale de TABOURETS p^r l'horlogerie et bureaux en tous genres 1205



Tournages sur bois H 7109 Q en tous genres.

Maison de commerce de l'Argentine désire acheter grand solde de montres pour messieurs, genre bon courant, en argent et acier. Condition: bonne fabric. suisse. Echantillons, contre paiement comptant, avec prix pour quantité, sont à expédier s. Hc 2073 Y à **Haasenstein & Vogler, Berne.** 364

On offre pierres

glaces grenats échappements, bon courant, trous réguliers, pour pivotage sur jauge à 12 cts. le jeu de 4 trous, pierres moyennes à 20 cts. le jeu.

S'adr. sous chiffres **0 1097 J** à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 365

On demande pour l'exportation 11, 12, 19 et 20 lignes, lépine et savonnette

- or 7 karats -

genre très bon marché. Adresser les prix pour paiement au comptant s. **Vc 2693 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 366

Horloger

ayant grande expérience technique et disposant d'un capital de **frs. 30.000 à 40.000**, cherche à s'intéresser comme directeur dans fabrique de montres, d'ébauches ou d'assortiments ancre. Offres s. chiffres **Z1008 J** à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 330

Jeune homme qui vient de terminer son apprentissage dans une maison d'exportation de bijouterie, et qui possède de bonnes connaissances du français, cherche place de **correspondant allemand**

où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Références de premier ordre à disposition. Adresser offres sous chiffres **S 2655 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 348

DIRECTEUR connaissant bien la fabrication d'horlogerie, comptabilité, etc., actif, énergique, actuellement dans importante fabrique de boîtes, **désire changer de place.** Possède un certain capital pouvant être utilisé comme garantie. Premières références et certificats à disposition. Entrée selon convenance. S'adresser sous **H 3212 N** à **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.** 350

Fabrique d'ébauches et finissages offre:
100 douz. finissages 16" lépines, cyl. à vue, avec vis et acier polis.
300 douz. finissages 16" savonnette, cyl. à vue, vis et aciers polis.
100 douz. finissages 18" savonnette, cyl. à vis et acier polis, hauteur normale. Conditions avantageuses. — S'adresser sous **H 3206 N** à **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.** 351

Un chef d'ébauches et de mécanismes ayant grande pratique, depuis nombre d'années dans une fabrique d'ébauches de renom, demande à entrer dans une fabrique de montres, pour le même emploi, ou comme chef de département. S'adresser sous chiffres **Oc 2640 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 355

On demande grossiste ou commandite qui s'intéresserait à la fabrication de montres de dames, bon courant. S'adr. sous chiffres **BI 461 Y** à **Haasenstein & Vogler, Bienne.** 357

Finissages Repassages et remontages de petites pièces plates et autres, depuis 4 lignes. Travail soigné. Prix modérés. H 2141 L Léop. Piguet, Brassus (V^o). 360

Un jeune homme de bonne famille, actif, intelligent, ayant terminé son apprentissage dans un comptoir d'horlogerie, **est demandé** par une maison de gros, à Genève. Belle écriture et au moins les deux langues désirées. H...X 359 Adresser les offres avec certificat et références à **Case Mont-Blanc 4987, Genève.**

Reisender der Uhrenbranche, seit 20 Jahren bei den Kunden in Oesterreich gut eingeführt, gelernter Fachmann, sucht Stellung oder die Alleinvertretung einer leistungsfähigen Fabrik oder Engroshauses. Briefe erbeten unter Chiffer **Mc 2635 C** an **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 353

On demande à acheter d'occasion l'agencement d'un bureau et comptoir d'horlogerie. Eventuellement on continuerait location p^r affaire toute installée au centre des affaires. Offres s. chiffres **N 2636 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 356

Importante fabrique offre place immédiate à jeune **Correspondant sténo-dactylographe** habile, connaissant parfaitement français et allemand. Offres avec références et prétentions, sous chiffres **R. 2649 C.**, à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fds.**

BREVETS D'INVENTION MARQUES DE FABRIQUE-DESSINS-MODELES. OFFICE GÉNÉRAL FONDÉ EN 1888 LA CHAUX-DE-FONDS. **MATHEY-DORET** Ingr. Conseil H 309 C 56

A louer pour bureau ou comptoir, de suite ou pour époque à convenir, 3 belles pièces au rez-de-chaussée, en face gare et nouvelle poste. — Chauffage central. 141 S'adr. au **Bureau Mathey-Doret, 70, rue Léopold Robert.** H 625 C

Uhren en Gros sucht noch Verbindungen mit Fabrikanten behufs Ankauf steter Posten Herren- und Damen-Uhren in Gold, Silber, Stahl und Metall gegen netto Cassa. 309

Genres Oesterreich Nur billigste Preisangebote mit näherer Qualitätangabe finden Berücksichtigung. Offerten unter **Bc 2340 C** an **Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.**

A vendre une machine à sertir peu usagée, système Theurillat avec toutes les fraises, prix avantageux. A la même adresse **on demande des boîtes argent à finir et à polir** par série; travail prompt et soigné. S'adresser à **M. Alcide Villemin, horloger à Villars s/Fontenais, près Porrentruy.** (H...J) 331

Fabrique de Tiges remontoirs en tous genres Décolletages, Taillages et Finissages de tiges montées. Pièces détachées. Tiges, Coulants, Pignons transmissions, petits Renvois, Rochets. Spécialités pour chronographes et répétitions, interchangeables. 285 Travail soigné. H 2114 C Ancienne maison **Guffond Philippe GUFFOND Frères, succ. Mont-Saxonnex (H^o-Savoie)**

JEUNE COMMERÇANT ALLEMAND 23 ans, excellentes connaissances du français, connaissant tous les travaux de bureau, cherche place dans une maison de commerce. Références de 1^{er} ordre à disposition. S'adresser à Monsieur **Franz Schilhavy, 56, Boulevard de Strasbourg, Paris.** Hc 2436 C 319

Une petite fabrique d'ébauches, nouvellement installée, demande un bon **chef d'ébauches** connaissant à fond le travail de l'ébauche interchangeable. Adresser offres sous chiffres **Q 2442 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 323

On demande à acheter lots de montres pour tous pays, or, argent, métal tous genres et grandeurs. — Ecrire sous chiffres **T 2455 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 325

Fabricant qui fabrique spécialement la **petite montre ancre** lép. et sav., très bon courant, cherche relations avec bonne maison, laquelle fournirait les boîtes, et si elle le désire, aussi es finissages. — Adresser offres sous chiffres **X 2534 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 332

Bonne place à l'étranger pour bon horloger capable Adresser offres sous chiffres **BI 426 Y** à **Haasenstein & Vogler, Bienne.** 328

Leçons écrites de compt. amérie. Succès garanti. Prosp. gratis. **H. Frisch, expert comptable, Zurich F. 21.** H 149 Z 49

WALER CHAUX-DE-FONDS (vue Léop.-Rob. 55) CACHETS POINÇONS ESTAMPES MACHINES NUMÉRIQUES POUR L'HORLOGERIE. MARQUES DE FABRIQUE. MODELES & BREVETS DANS TOUS LES PAYS. 109 H 828 C

A VENDRE un lot de 16 cartons **BONNES PIÈCES** sav. arg., cuv. arg., 19" extra-plates, mouv. ancre, 15 rubis. Offres s. chiffres **F 1037 J** à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 338

Oxydage de boîtes acier Polissage de boîtes métal Ouvrage prompt et soigné **BION & Co, St-Imier** 16, rue du Vallon. 1226

Assortiments Roskopf Fritz GRANDJEAN H 1800 C Le Locle 243

Aide de bureau Pour jeune fille de 17 ans, possédant instruction secondaire, bonne orthographe, apte à la correspondance et aux travaux de bureau, on cherche place dans maison sérieuse de la ville. — Offr. s. **P 1441 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 489

A vendre avantageusement Montres 19" s. Roskopf
 200 cartons, métal et acier, L^s XV, sans charn.
 300 » » L^s XV, sans p., assort. dorés, charnière et cuvette, glace.
 300 cartons, métal, cylindre, sans p., g. Inde.
 300 » acier, L^s XV » assort. dorés, charn. et cuvette, glace.
 Adresser les offres, sous chiffres **F 2665 C**, à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 358

Montre „Exit“
 11, 12 et 13 lignes ancre, lépines et savonnettes pour tous pays. Calibres déposés. Qualité garantie. Interchangeabilité absolue. Prix très avantageux. BI 470 Y 349
E. MAIRE & Fils, Longeau (Bienne).

Montres nacre 17 et 19", ancre, à tirette, sans balancier visible
J. KULLMER Fils, Rue de la Tuilerie 30-32
 LA CHAUX-DE-FONDS — Téléphone 973
 352 **Montres 8 jours** H 2648 C
 49 et 24", sans balancier visible. — Réglages garantis

Fabrique de Montres GRANA, Granges (Soleure)
 Spécialité : Montres de dames, acier, argent, niel et galonné, de très bonne qualité, toujours disponibles. H 4806 C 467

A vendre très avantageusement :
 96 cart. montres mét., cuv. mét. doré, v. plat, cad. fond., 13"
 40 » » » guichet » 13"
 60 » » argent » 0,800, v. plat » 13"
 40 » » acier » acier » 13"
 36 » » » 4 charnière, cadran métal, 18"
 Adresser offre sous chiffres **F 2598 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 345

Importante fabrique d'horlogerie de Bienne, cherche pour tout de suite 340

CHEF-MÉCANICIEN capable de diriger avec succès un atelier de mécanique. — Preuves de capacité et de moralité exigées. Adresser les offres sous chiffres **BI 443 Y** à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

En vue d'étendre sa fabrication, une sérieuse maison d'horlogerie

cherche prêteur ou commanditaire de 25 à 30,000 fr., auquel il serait servi intérêt et participation, suivant entente, il pourrait même être admis comme employé dans la maison. S'adresser en l'étude de M^e **Justin Minder, notaire, à Courtelary.** H 1024 J 339

FRITZ KUNDERT
 26, Frederick Street
- Birmingham -



se charge de présenter au contrôle anglais les boîtes or et argent. Service prompt et fait avec soins. Renseignements à disposition. H 2586 C 343
 Références : Banque cantonale, La Chaux-de-Fonds ; London City & Midland Bank, Birmingham ; Léon-N. Robert, fabr. d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

GLORIA WATCH CO.

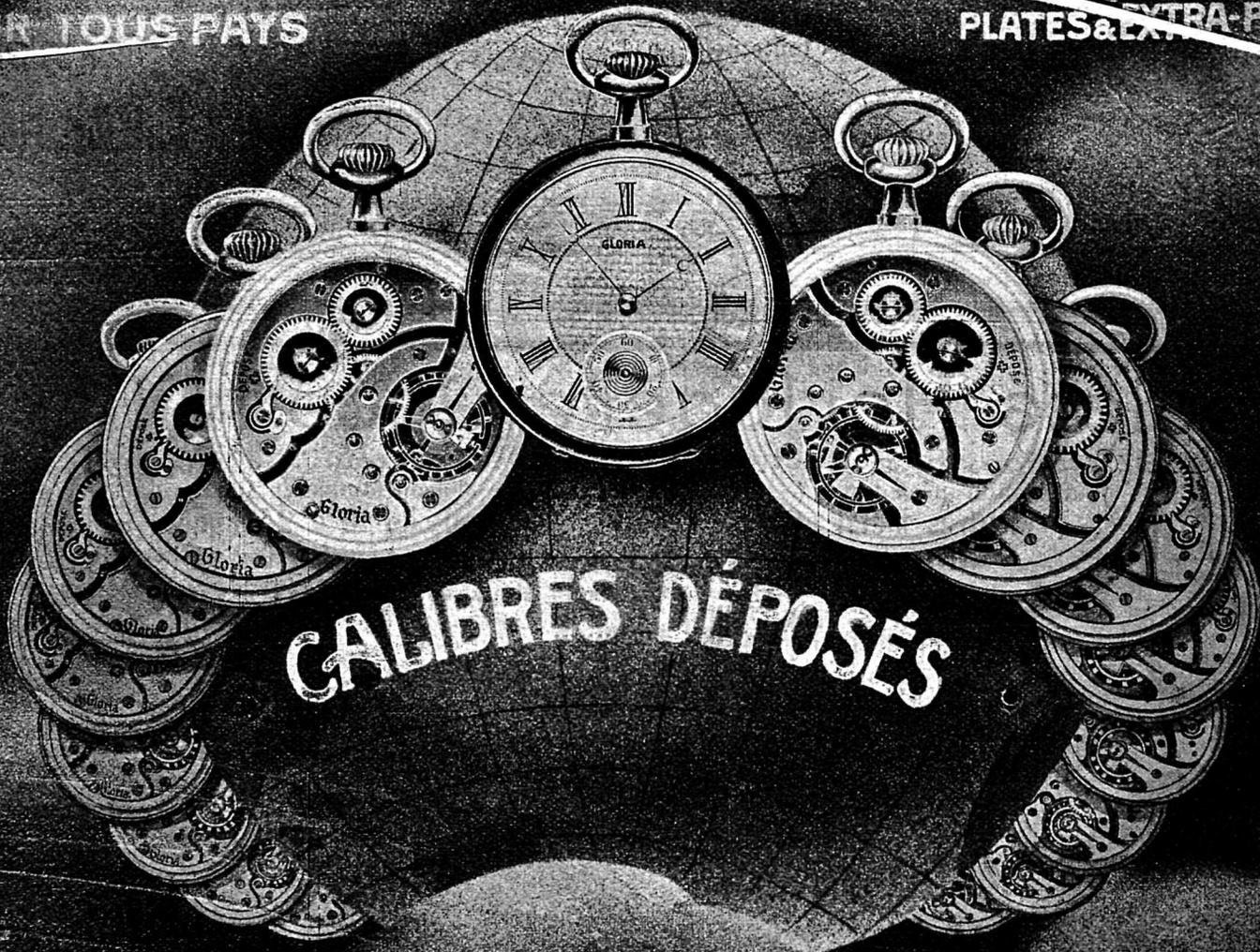
SONVILIER SUISSE

Maison fondée en 1830

EXPORTATION & GENRES
POUR TOUS PAYS

PARIS
122 Rue de Rivoli

SPECIALITÉ DE MONTRES
PLATES & EXTRA-PLATES



CALIBRES DÉPOSÉS

LES MONTRES GLORIA

sont GARANTIES comme RÉGLAGE
BIENFAITURE, ÉLÉGANCE, SOLIDITÉ,

*se fabriquent en tous genres
de boîtes & métaux*

La Fabrique ne traite qu'avec maisons de gros et offre monopoles pour la vente exclusive de ses produits

POINÇONS ARTISTIQUES POUR
ESTAMPAGE DE BOÎTES DE
MONTRES & BIJOUTERIE



TAILLE-DOUCE
PEINTURES- PORTRAITS
MONOGRAMMES-ARMOIRIES

DECORS D'ART
POUR MONTRES BIJOUX

RUE MOLLONDIN 6, LA CHAUX-DE-FONDS
Suisse.

H 3020 C

874

GRAVURE CISELURE
JOAILLERIE-EMAIL

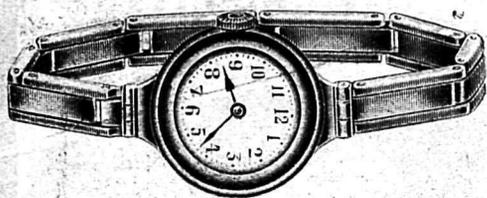
**Maison spéciale pour la fabrication de
BRACELETS-MONTRES EXTENSIBLES**

en or, argent, doublé,
acier oxydé

simples, solides, élégants

275

Systemes et modèles variés. — Brevetés dans tous les pays.



Pratiques et commodes,
tenant ferme
dans toute position.

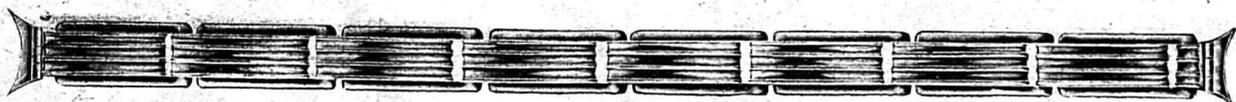
Envoi d'échantillons
sur demande



Seul fabricant:
J. Emrich, Pforzheim

Livrés aux fabricants
d'horlogerie prêts à y fixer
les calottes.

H 1891 C



★ **Société Horlogère Reconvilier** ★

Société anonyme par actions.

Directeur, G. Ruedin.

Fabrication mécanique. — Usines électriques. — Maison fondée en 1902

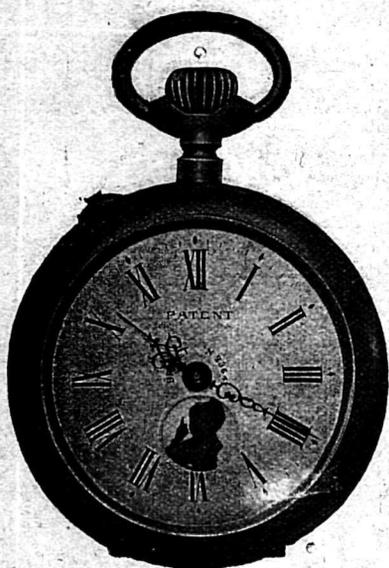
SPÉCIALITÉS : Montres métal et argent, système Roskopf, de 16 à 24 lignes.
Mouvements systèmes Roskopf interchangeables, types variés.
Qualité garantie. — Prix avantageux. — Nouveautés brevetés

603

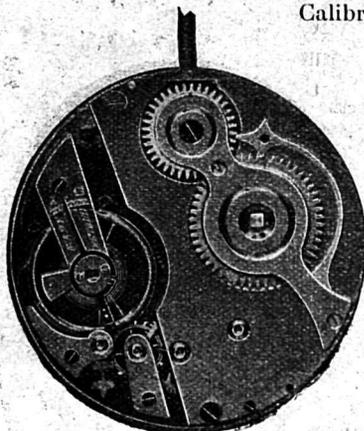
Production mensuelle **36.000** montres et mouvements.

H 3817 J

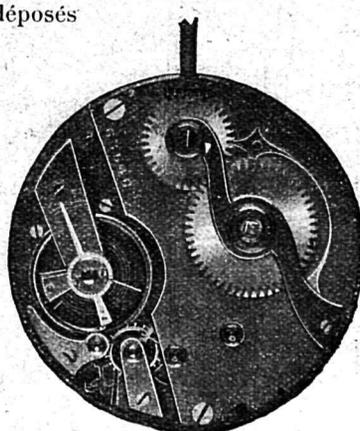
Calibres déposés



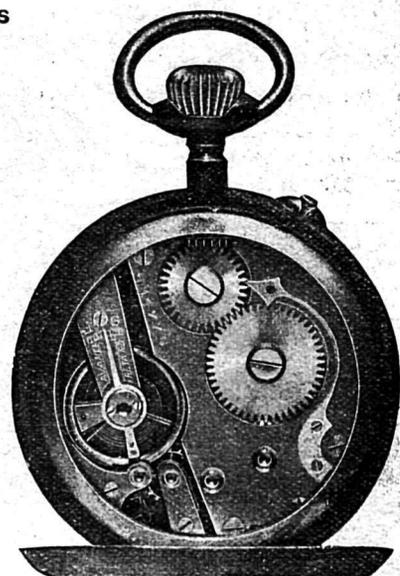
Panoramique



Calibre C



Calibre B



Calibre A

OBSERVATOIRE NATIONAL DE BESANÇON

Concours de réglage 1905-1906

1^{re} classe :

PREMIER PRIX au meilleur chronomètre (sur 185).
PREMIER PRIX DE SÉRIE des 5 meilleurs chronomètres
10 PREMIERS PRIX avec médailles d'or

**Record.
Record.
Record.
Record.
Record.**

2^{me} classe :

Mention pour le plus grand nombre de bulletins

3^{me}

— 324 Bulletins sur 738 —

Toutes les premières récompenses

Tels sont les brillants résultats consacrant officiellement la
supériorité des chronomètres

H 1512 C 201

LIPMANN Frères à BESANÇON (France).

LIP